

Un ensemble polymorphe d'agressions

Dans le questionnaire sous casque, on demande d'abord aux enquêtés de 18 à 75 ans s'ils ont été, pendant la période observée, victimes d'une exhibition sexuelle¹

Tableau 1 : exhibition par un non-cohabitant (prévalence, nombre de fois ; 2006-2018)

	% de victimes d'exhibitions par un non-cohabitant dans la population (prévalence)	plus d'une fois (%)
CVS 2006-07	2,13 [1,89 - 2,38]	27,3
CVS 2007-08	2,07 [1,83 - 2,31]	25,7
CVS 2008-09	1,91 [1,68 - 2,15]	38,4
CVS 2009-10	1,82 [1,59 - 2,05]	33,7
CVS 2010-11	2,27 [2,02 - 2,52]	34,1
CVS 2011-12	2,22 [1,94 - 2,49]	30,0
CVS 2012-13	1,94 [1,70 - 2,19]	29,8
CVS 2013-14	1,98 [1,73 - 2,23]	33,1
CVS 2014-15	2,14 [1,88 - 2,40]	26,3
CVS 2015-16	2,25 [1,98 - 2,53]	27,3
CVS 2016-17	2,47 [2,19 - 2,75]	28,9
CVS 2017-18	2,09 [1,80 - 2,38]	28,6

Source : INSEE (CVS)

champ : France métropolitaine

Environ 2% des enquêtés ont été victimes d'exhibitions par une personne ne vivant pas avec eux (au moment de l'enquête). Entre une fois sur trois et une fois sur quatre, cette victimation s'est reproduite plus d'une fois au cours des deux années précédant l'enquête. On ne discerne pas d'évolution : l'ordre de grandeur est resté le même pendant toute la durée de l'enquête.

On leur demande ensuite s'ils ont été victimes de 'gestes déplacés'².

Tableau 2 : 'gestes déplacés' par un non-cohabitant (prévalence, nombre de fois ; 2006-2018)

	% de victimes de gestes déplacés par un non-cohabitant dans la population (prévalence)	plus d'une fois (%)
CVS 2006-07	3,26 [2,97 - 3,56]	41,9
CVS 2007-08	3,41 [3,11 - 3,72]	40,7
CVS 2008-09	3,60 [3,28 - 3,92]	40,6
CVS 2009-10	2,76 [2,48 - 3,04]	41,9
CVS 2010-11	3,24 [2,94 - 3,54]	37,4
CVS 2011-12	3,23 [2,90 - 3,56]	41,1
CVS 2012-13	2,93 [2,62 - 3,23]	38,8
CVS 2013-14	3,06 [2,75 - 3,37]	37,2
CVS 2014-15	3,17 [2,85 - 3,48]	44,6
CVS 2015-16	3,37 [3,04 - 3,71]	43,0
CVS 2016-17	4,38 [4,01 - 4,75]	39,7
CVS 2017-18	3,93 [3,54 - 4,33]	43,8

Source : INSEE (CVS)

champ : France métropolitaine

¹ Est-il arrivé qu'une personne se livre à une exhibition sexuelle, comme par exemple se déshabiller devant vous, contre votre volonté ?

² Est-il arrivé qu'une personne cherche à vous embrasser contre votre volonté, à vous caresser, ou faire d'autres gestes déplacés ?

Non seulement, cette victimation-ci atteint une population plus large que la précédente (en moyenne 3,37% au lieu de 2,11), mais encore elle est bien plus souvent à répétition : trois fois sur cinq au cours des deux années observées. Là encore, on ne discerne pas de véritable changement d'ordre de grandeur, mais toutefois une poussée en fin de période.

Après avoir averti qu'on allait aborder *des agressions sexuelles comme les viols ou les rapports sexuels forcés*, l'enquête demande ensuite : *Est-il arrivé qu'une personne vous impose des attouchements sexuels, ou un rapport sexuel non-désiré, ou qu'elle tente de le faire en utilisant la violence, les menaces, la contrainte ou la surprise ?*³

Tableau 3 : *agressions sexuelles par un non-cohabitant (prévalence, multivictimation, incidence ; 2006-2018)*

	% de victimes d'agressions sexuelles par un non-cohabitant dans la population (prévalence)	nombre moyen d'agressions sexuelles par victime (multivictimation)	% d'agressions sexuelles par un non-cohabitant dans la population (incidence)
CVS 2006-07	0,70 [0,56 - 0,84]	1,9	1,33
CVS 2007-08	0,65 [0,52 - 0,79]	2,0	1,30
CVS 2008-09	0,87 [0,71 - 1,03]	1,9	1,65
CVS 2009-10	0,69 [0,55 - 0,84]	2,1	1,43
CVS 2011-12	0,88 [0,71 - 1,06]	1,8	1,60
CVS 2012-13	0,80 [0,64 - 0,96]	1,5	1,24
CVS 2013-14	0,83 [0,67 - 0,99]	2,2	1,80
CVS 2014-15	0,73 [0,58 - 0,88]	1,8	1,32
CVS 2015-16	1,05 [0,86 - 1,23]	1,9	1,96
CVS 2016-17	1,17 [0,97 - 1,36]	1,6	1,84
CVS 2017-18	0,82 [0,64 - 1,01]	1,7	1,42

Source : INSEE (CVS)

champ : France métropolitaine

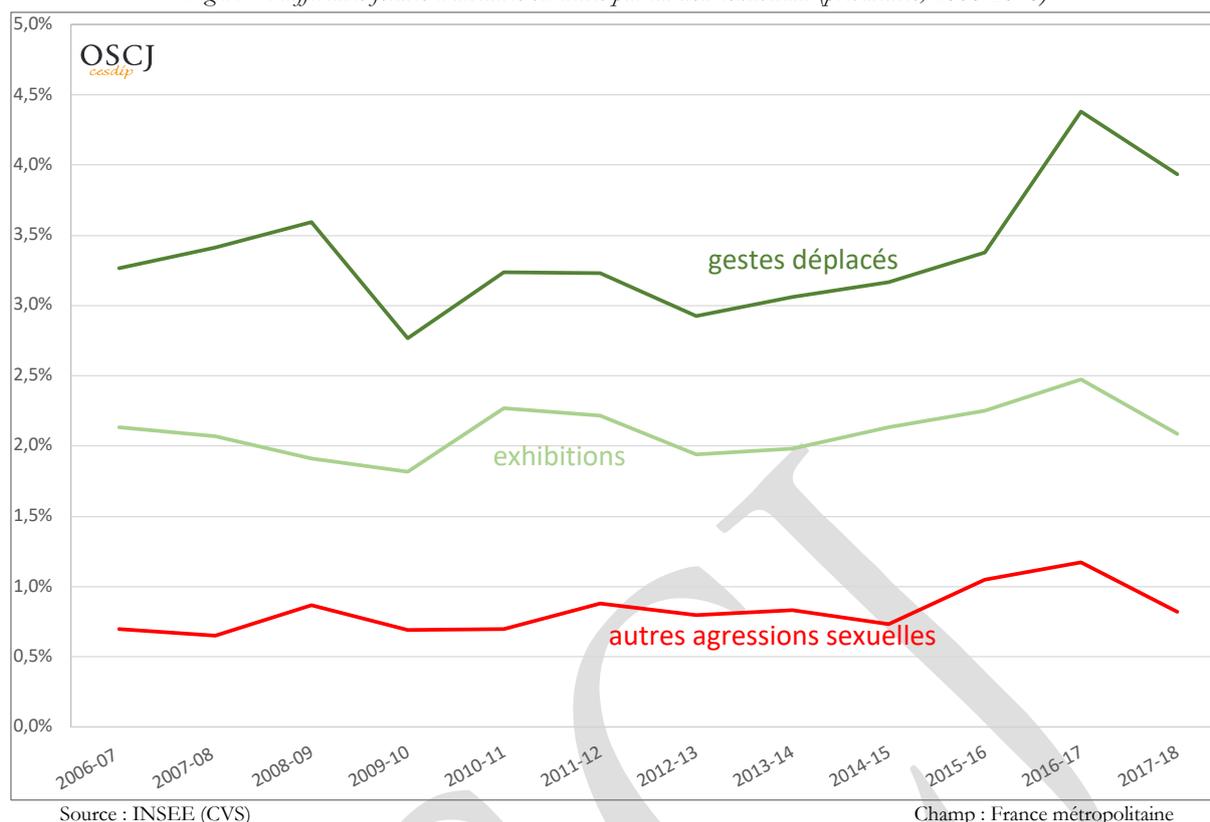
L'ordre de grandeur moyen se situe un peu en dessous de 1% (0,83). L'on n'y discerne guère d'évolution, sauf une poussée – encore hésitante – en fin de période. Cette fois, la question de la répétition est posée d'une manière qui permet de calculer un coefficient de multivictimation homogène en appliquant la clef de troncature habituelle [3+=4]. Il ne change guère d'une enquête à l'autre (1,8 en moyenne) de sorte que l'incidence suit fidèlement l'allure de la prévalence.

Se concentrant, en cas de multivictimation, sur le fait le plus récent, l'enquête tente ensuite d'en préciser la nature, en distinguant le viol ou sa tentative des autres agressions sexuelles. La faiblesse des effectifs concernés dans chaque campagne d'enquête conduit à observer plutôt les résultats obtenus sur l'empilement de toutes les campagnes. En moyenne, 28% des victimations relatées par les enquêtés sont des viols, 18% des tentatives, soit au total une petite moitié. L'autre moitié est composée d'autres sortes d'agressions sexuelles⁴.

³ Avant l'enquête sur 2015-16, la question était formulée ainsi : *Est-il arrivé qu'une personne vous oblige à subir des attouchements sexuels ou avoir un rapport sexuel contre votre volonté, ou qu'elle tente de le faire ?*

⁴ La reformulation intervenue lors de la CVS 2015-16 a entraîné une augmentation des formes d'agressions les moins graves et, par conséquent, une diminution du pourcentage de viols. Par ailleurs, on voit mal ce qui distingue les 'gestes déplacés' décrits plus haut de ces autres formes d'agressions sexuelles.

Figure 1 : différentes formes d'atteintes sexuelles par un non-cohabitant (prévalences, 2006-2018)



La figure 1 permet de mieux voir combien la tendance haussière qui singularise la fin de la période observée atteint particulièrement les formes plus mineures d'agressions sexuelles – tels les 'gestes déplacés' – bien davantage que les agressions plus caractérisées.

Toutes les questions analysées jusqu'à présent précisait que l'enquête devait exclure les victimations commises *par des personnes vivant actuellement avec lui*, c'est-à-dire, bizarrement, au temps de l'enquête et pas nécessairement au temps de la victimation. Du coup, le questionnaire interroge ensuite les enquêtés qui ne vivent pas seuls, mais avec un dispositif complètement différent, sur les faits commis par un cohabitant au temps de la passation de l'enquête (lequel ne l'était pas nécessairement au temps de la victimation).

Tableau 4 : agressions sexuelles par un cohabitant (prévalence, multivictimation, incidence ; 2006-2018)

	% de victimes d'agressions sexuelles par un cohabitant dans la population (prévalence)	nombre moyen d'agressions sexuelles par victime (multivictimation)	% d'agressions sexuelles par un cohabitant dans la population (incidence)
CVS 2006-07	0,41 [0,30 - 0,52]	2,3	1,0
CVS 2007-08	0,35 [0,25 - 0,45]	2,5	0,9
CVS 2008-09	0,42 [0,31 - 0,63]	2,5	1,0
CVS 2009-10	0,35 [0,25 - 0,46]	2,8	1,0
CVS 2010-11	0,28 [0,19 - 0,36]	2,4	0,7
CVS 2011-12	0,15 [0,08 - 0,22]	3,0	0,4
CVS 2012-13	0,38 [0,27 - 0,49]	2,2	0,8
CVS 2013-14	0,28 [0,18 - 0,37]	2,3	0,6
CVS 2014-15	0,21 [0,13 - 0,29]	2,2	0,5
CVS 2015-16	0,29 [0,19 - 0,39]	3,6	1,1
CVS 2016-17	0,42 [0,30 - 0,53]	2,3	1,0
CVS 2017-18	0,11 [0,04 - 0,17]	2,2	0,2

Source : INSEE (CVS)

champ : France métropolitaine

Faiblesse des effectifs et complexité de cette partie du questionnaire rendent aventureuse son exploitation détaillée. Nous nous en servons seulement pour compléter l'évaluation de l'ensemble des agressions sexuelles (c'est-à-dire pour annuler l'effet malencontreux du choix de la cohabitation au temps de l'enquête, au lieu de la cohabitation au moment des faits⁵).

Pour essayer de rendre un peu cohérent (et comparable à d'autres données) cet ensemble hétéroclite, on peut d'abord regrouper les agressions sexuelles au sens strict qu'elles aient été commises par un cohabitant ou non (agressions sexuelles au sens étroit) et ensuite y ajouter les exhibitions et gestes déplacés (agressions sexuelles au sens large). Mais dans ce dernier cas, il faudra se limiter à disposer seulement des prévalences, puisque la formulation des questions de répétition des faits empêche un calcul strict de multivictimation dans le cas des exhibitions et gestes déplacés.

Tableau 5 : agressions sexuelles (prévalence, multivictimation, incidence- différentes enquêtes ; 1999-2018)

	% de victimes d'agressions sexuelles dans la population (prévalence)	nombre moyen d'agressions sexuelles par victime (multivictimation)	% d'agressions sexuelles dans la population (incidence)
IdF 1999-2000	0,48 [0,35 - 0,61]	1,54	0,74 [0,66 - 0,82]
IdF 2001-02	0,50 [0,37 - 0,63]	1,49	0,75 [0,66 - 0,83]
IdF 2003-04	0,36 [0,25 - 0,47]	1,66	0,60 [0,52 - 0,67]
IdF 2005-06	0,35 [0,24 - 0,46]	1,38	0,48 [0,42 - 0,55]
IdF 2007-08	0,48 [0,35 - 0,61]	1,38	0,66 [0,58 - 0,74]
IdF 2009-10	0,37 [0,25 - 0,61]	1,49	0,55 [0,48 - 0,62]
IdF 2011-12	0,54 [0,40 - 0,68]	1,42	0,77 [0,68 - 0,85]
IdF 2013-14	0,56 [0,42 - 0,70]	1,42	0,80 [0,71 - 0,88]
IdF 2015-16	0,78 [0,61 - 0,95]	1,63	1,27 [1,17 - 1,38]
IdF 2017-18	1,78 [1,53 - 2,03]	1,73	3,08 [2,92 - 3,25]
CVS 2006-07 étroit*	1,06 [0,89 - 1,24]	2,12	2,26 [2,21 - 2,30]
CVS 2007-08	0,91 [0,75 - 1,07]	2,34	2,13 [2,09 - 2,18]
CVS 2008-09	1,19 [1,00 - 1,37]	2,06	2,44 [2,40 - 2,48]
CVS 2009-10	1,00 [0,83 - 1,17]	2,33	2,32 [2,27 - 2,36]
CVS 2010-11	0,93 [0,76 - 1,09]	1,93	1,79 [1,75 - 1,83]
CVS 2011-12	1,00 [0,82 - 1,19]	1,95	1,95 [1,91 - 1,99]
CVS 2012-13	1,13 [0,94 - 1,32]	1,78	2,02 [1,98 - 2,06]
CVS 2013-14	1,01 [0,84 - 1,19]	2,25	2,28 [2,24 - 2,32]
CVS 2014-15	0,93 [0,76 - 1,10]	1,85	1,72 [1,68 - 1,76]
CVS 2015-16	1,31 [1,10 - 1,52]	2,24	2,93 [2,89 - 2,97]
CVS 2016-17	1,49 [1,27 - 1,71]	1,85	2,76 [2,72 - 2,80]
CVS 2017-18	0,90 [0,71 - 1,09]	1,83	1,64 [1,60 - 1,68]
CVS 2006-07 large**	5,52 [5,13 - 5,90]		
CVS 2007-08	5,51 [5,12 - 5,89]		
CVS 2008-09	5,56 [5,16 - 5,95]		
CVS 2009-10	4,76 [4,40 - 5,16]		
CVS 2010-11	5,40 [5,01 - 5,78]		
CVS 2011-12	5,20 [4,79 - 5,61]		
CVS 2012-13	4,94 [4,55 - 5,33]		
CVS 2013-14	5,04 [4,65 - 5,43]		
CVS 2014-15	5,09 [4,70 - 5,49]		
CVS 2015-16	5,44 [5,02 - 5,86]		
CVS 2016-17	6,49 [6,04 - 6,93]		
CVS 2017-18	5,67 [5,20 - 6,15]		

Sources : IPR, INSEE

champs : Île-de-France, France métropolitaine

* agressions sexuelles par un non cohabitant et/ou par un cohabitant

⁵ La part des agressions sexuelles dans la vie familiale est en effet un sujet d'importance. Cependant pour la mesurer, il aurait fallu commencer par demander à **tous** les enquêtés s'ils avaient été victimes de telle ou telle forme d'agression sexuelle, puis ensuite seulement si l'auteur vivaient avec eux au moment des faits.

Tentons de comparer les résultats de la CVS à ceux de l'autre enquête régulière de victimation, celle menée par l'Institut Paris Région (IPR - tableau 5). En retaillant les données de cette dernière enquête sur les seuls 18-75 ans et sur une durée observée de deux ans, on obtient une prévalence moyenne différente dans l'un et l'autre cas : 0,62% pour l'IPR, 1,07 pour la CVS. La dissemblance observée pour la multivictimation (en moyenne 2,04 dans l'enquête CVS, 1,56 dans celle de l'IPR) – et donc pour l'incidence (respectivement 2,19% et 0,97 en moyenne) pousse dans le même sens. Faut-il y lire l'indice d'une plus grande 'productivité' du recours à l'anonymat d'une interrogation sous casque ? On ne peut pas pousser très loin la comparaison compte tenu des différences d'échantillonnage⁶ et de mode de passation⁷, d'autant que les ordres de grandeur dans lesquels évoluent les deux enquêtes ne sont finalement pas si éloignés, au point qu'on assiste à un ciseau en fin de période. En outre, l'enquête francilienne ne distingue pas selon que l'agresseur était ou non cohabitant de la victime.

Tentons un rapprochement avec une autre sorte d'enquête déclarative (non représentée dans le tableau et la figure). Une enquête de victimation concentrée sur un seul type d'atteintes semble toujours plus 'productive' que toute enquête généraliste, puisqu'elle peut s'attarder à 'cuisiner' l'enquêté plus en détail, ce qu'une enquête généraliste ne peut se permettre de faire : elle risquerait alors de décourager l'enquêté par une durée excessive et d'entraîner au contraire des pertes d'information. Ainsi l'enquête Virage indique pour une période d'observation d'un an seulement (au lieu de deux) une prévalence de 2,90% pour les 20-69 ans (au lieu de 18-75) de France métropolitaine⁸. En fin de compte, il est particulièrement important quand on avance des chiffres d'agressions sexuelles de bien préciser s'ils sont fournis par une enquête spécialisée sur un seul type de victimation ou par une enquête généraliste. Mais les deux formes d'enquête se complètent heureusement : celle qui est spécialisée permet de mieux saisir une victimation difficile à cerner, tandis qu'une enquête générale permet de fixer sa place dans un tableau d'ensemble des victimations qui sert de données de cadrage.

La comparaison entre Virage et CVS a été menée sans prise en compte des exhibitions et harcèlements. L'enquête CVS permet de voir que leur ajout (dans l'ensemble dit 'large' du tableau 5) aboutit en effet à des prévalences d'un tout autre ordre de grandeur (en moyenne 5,39%) que ceux relevés pour les agressions sexuelles au sens 'étroit'.

⁶ Tirage au hasard sur des listes de logements d'un côté, sur des listes d'abonnés au téléphone filaire de l'autre (avec un complément par rattrapage des quotas sous-représentés) de l'autre

⁷ Par questionnaire sous casque d'un côté, par entretien téléphonique de l'autre

⁸ Hamel *et al.*, 2016 ; Debauche *et al.*, 2017.